## ANNEXE A\_BUDGET GLOBAL DE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME

## Exercices 2024/2025

Merci de <u>ne renseigner que l'année concernée par votre demande de subvention</u>
Pour vous aider à compléter le budget ci-dessous : Cf Guide de constitution des budgets disponible sur le site de Bordeaux
Métropole Le budget doit être équilibre et signé par le Président de l'organisme ou toute personne habilitée

331 360 30 400 0 6 100 6 100 6 100 0 4 000 0 1 227 080	Reprises de subventions (777) Autres 78 - Reprises sur amortissements et provisions 79 - Transfert de charges 79 - Transfert de charges Autofinancement le cas échéant  TOTAL DES PRODUITS 87 - Contributions volontaires en nature - Bénévolat	1 227 080 0	0	- Secours en nature
0 0 0	Reprises de subventions (777) Autres 78 - Reprises sur amortissements et provisions 78 - Transfert de charges 78 - Transfert de charges Total DES P	1 227 080 0	0	
0 0	Reprises de subventions (777) Autres 78 - Reprises sur amortissements et provisions 79 - Transfert de charges Autofinancement le cas echeant TOTAL DES P	1 227 080		86 - Emploi des contributions volontaires en nature
	Reprises de subventions (777) Autres 78 - Reprises sur amortissements et provisions 79 - Transfert de charges Autofinancement le cas échéant		0	TOTAL DES CHARGES
	Reprisés de subventions (777) Autres 78 - Reprises sur amortissements et provisions 79 - Transfert de charges Autofinancement le cas échéant			69 - Impôt sur les sociétés
	Reprises de subventions (777) Autres 78 - Reprises sur amortissements et provisions 79 - Transfort de charges	21 200		68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements
	Reprises de subventions (777) Autres 78 - Reprises sur amortissements et provisions 79 - Transfert de charges			67 - Charges exceptionnelles
	Reprises de subventions (777) Autres 78 - Reprises sur amortissements et provisions	700		66 - Charges Financières
	Reprises de subventions (777) Autres	1 000		65 Autres charges de gestion courante
	Reprises de subventions (777)	14 000		Autres charges de personnel
		283 080		Charges sociales
	77 - Produits exceptionnels	676 000		Rémunérations du personnel
	76 - Produits financiers	973 080	0	64 - Charges de personnel
0		10 000		Autres impôts et taxes
0	Autres	56 500		Impôts et taxes sur rémunérations
6	Abandons de frais de bénévoles (7541)	66 500	0	63 - Impôts et taxes
6)	Mécénats (75441)			Divers
fa.	Dons manuels (75411)	700		Services bancaires
6	Cotisations			Frais postaux et de télécommunication
<b>5</b> 3	75 - Autres produits de gestion courante	29 000		Déplacements, missions et réceptions
43	Aides privées	4 200		Publicité, publications
	Autres (précisez) :	34 000		Rémunérations intermédiaires et honoraires
	Emplois aidés	67 900	0	62 - Autres services extérieurs
	Fonds européens			
1 000	Organismes sociaux MSA, FSL, CAF, CCAS			Divers
	Autre(s) commune(s)	13 500		Documentation
	Ville de Bordeaux	10 000		Primes d'assurance
000	Autres EPCI	38 000		Entretien et réparation
70.400	Bordeaux Métropole	4 700		Locations mobilières et immobilières
424 800	Conseil Départemental			Sous traitance générale
	Conseil Régional	66 200	0	61 - Services extérieurs
	Etat (préciser le(s) ministère(s) soliicité(s)	11 000		Autres fournitures
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	74 - Subventions d'exploitation			Fournitures administratives
	Parrainages (7063)			Fournitures d'entretien et de petit équipement
	Produits des activités annexes			Achats non stockables (eau, énergie)
	Prestations de services	6 500		Achats stockés de matières et fournitures
	Vente de produits finis, de marchandises	13 000		Achats d'études et de prestations de service
o	70 - Ventes de produits finis, prestations de services	30 500	0	60 - Achats
Budget 2024 (1) Budget 2025 (1)		Budget 2025 (1)	Budget 2024 (1)	
en eurosi	PRUDUITS (en euros)		5	CHARGES (en euros)

Budget 2024 (1)

- Dons en nature Prestations en nature

- Personnel bénévole

(1) à renseigner pour l'année concernée par votre demande de subvention

SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL

Accusé de réception en préfecture

033-243300316-20250926-Imc1109961-DE-1-1 Date de télétransmission : 03/10/2025

Date de réception préfecture : 03/10/2025 Publié le : 03/10/2025